Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de BOURGOGNE

Service développement durable
Groupe Stratégie Pilotage Études

Dijon, le 20/02/2014

Compte-rendu de la réunion des études

du 5 décembre 2013

Affaire suivie par : Hélène Vignhal Hicaubé
helene.hicaube@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 03 45 83 20 29 **– Fax** : 03 45 83 22 98

Participants :

DREAL Bourgogne: Services Développement Durable, Logement et Constructions Durables, Transports,
DDT21 : Mission Prospective et Ingénierie territoriale,
DDT 58 : Mission D'animation et D'accompagnement des Territoires
DDT 71 : Mission Connaissance des Territoires et Prospective,
DDT89 : Connaissance des Territoires et Émergence de Projets
DRAAF : Service Régional de l'Information Statistique et Économique
INSEE Bourgogne
Excusé : CETE, SGAR, Alterre Bourgogne, DREAL SRPN

Introduction

La réunion est ouverte par Hélène VIGNHAL HICAUBÉ, chargée de la coordination régionale des études, un rapide tour de table est proposé pour permettre aux nouveaux participants de se présenter, tous sont remerciés de leur présence, puis un rappel de l'ordre du jour de cette réunion est effectué.

- **Thématique « Agriculture »**

  - Présentation du réseau VALOR (DRAAF Bourgogne – Dominique DEGUERCE, Pierre FROISSART)

Le réseau VALOR est initialement une cellule nationale d'animation du ministère de l'Agriculture chargée de valoriser les données du ministère, des directions régionales et départementales. Cette cellule est aujourd'hui réorganisée en un réseau national appuyé sur ses entités régionales. Sous ce nouveau format, le réseau VALOR vise à mutualiser des travaux notamment expérimentaux qui pourraient être menés en région, l'objectif étant de valoriser les bonnes pratiques, les méthodologies, certaines études ainsi que des métadonnées mais pas nécessairement toutes les données, ni tous les travaux conduits localement.

2013 est l'année de lancement du réseau sous cette nouvelle forme. Localement il s'appuie sur un correspondant en DRAAF et un nombre forfaitaire d'ETP en DDT (adapté localement et concernant des agents MAAF travaillant dans des services études ou SIG). Le rôle de ces correspondants locaux restent encore à préciser. Cette année 0 s'attache à mettre en place divers modes de concertation et d'information.

- Information régulière au sein des réseaux d'études DDT/DREAL
- Information en COCER et en DD(CS)PP

Ainsi que la désignation de 2 référents sur le RPG et l'épidémiologie animale. L'objectif est la mise en place d'en un premier temps d'un réseau interconnaissance avant la mise en ligne sur le *site Valor* de sujets réutilisables.

Le programme national constitué sous ce nouveau format fait état de 167 projets d'études et d'analyses. Ces sujets non exclusivement sur la thématique agricole abordent entre autres les thématiques d'aménagement du territoire, de foncier, de forêt ou d'emploi. Ces sujets transversaux croisent ainsi des thématiques traitées par la DREAL. Les moyens alloués pour conduire ce programme se font par ETP MAAF. Des financements sont également possibles par le niveau national pour des sujets ayant un intérêt supra-régional notamment.

Les réactions des participants ont principalement porté sur le nom et le rôle à venir des correspondants locaux, ainsi que sur des précisions sur les données déjà disponibles sur le site internet.

- **Thématique « Économie-Aménagement »**

  - Structuration territoriale de la Nièvre (INSEE – Christine Lecrenais)

Cette étude est similaire à celle conduite en 2012 sur l'Yonne. Néanmoins, la différence de contexte entre l'Yonne et la Nièvre a conduit à quelques adaptations des objectifs (Comprendre le fonctionnement du territoire de la Nièvre, analyser les disparités territoriales, disposer d'éléments fiables pour élaborer une orientation politique relative à l'aménagement du territoire) et de la méthodologie.

La méthodologie appliquée sur la Nièvre est ainsi davantage itérative à partir des aires urbaines, de la géographie, des flux domicile-travail, des bassins d'emplois et de la population.

Méthodologie appliquée sur l'Yonne :
À partir de la superposition des bassins de vie 2012 et des aires urbaines 2010, l 'INSEE a dégagé une partition du territoire en 2 types d'espaces :

- les zones cohérentes correspondant à des emboîtements « aire urbaine / bassin de vie » cohérents, de taille suffisante.
- Les zones interstitielles correspondant aux territoires restants. Elles peuvent être internes et animées par un pôle d'emploi ou un pôle d'équipement ou situées aux limites départementales.

Méthodologie appliquée sur la Nièvre :
À partir des éléments de structuration que sont la géographie du territoire/principales liaisons et les Aires urbaines 2010. Le travail a consisté à analyser plus finement les mouvements de la partie non urbaine de la Nièvre et à rechercher les espaces homogènes au regard des données suivantes :

- Population (évolution, structure par âge, catégories sociales)
- Revenus
- Logement
- Accès à certains équipements

Cette variation de méthodologie permet de clairement mettre en évidence une des spécificités de la Nièvre, pressentie par les services, à savoir la présence de secteurs très hétérogènes à l'échelle communale. En effet, l'analyse des différents paramètres conduit à faire apparaître une structuration du territoire en trois grands espaces : Haut nivernais, Ligérien nivernais, et Morvan. La lecture suivant l'évolution des territoires permet un découpage similaire. Néanmoins, ces trois grands espaces méritent d'être observés selon une structure plus fine reprise dans un sous découpage. Ainsi, une étude plus précise a mis en exergue des territoires homogènes tels le Nivernais ou le Morvan, mais également des zones plus disparates dans le Haut Nivernais. Les cartes non lissées obtenues soulignent des variations de situation importante d'une commune à l'autre.

Les échanges portent essentiellement sur les suites qui seront données à ce travail. Sont entre autres évoqués les croisements avec d'autres paramètres comme les zones d'équipements à venir ou les établissements de santé. Néanmoins le service logement précise que ce travail n'a pas pour but de servir de base à la réflexion sur la production de logements dans la Nièvre.

- **Programmation des études** (DREAL Bourgogne – Hélène VIGNHAL-HICAUBÉ)

  - Avancement des programmations 2013 et 2014

Bref retour sur l'avancement des sujets 2013 : beaucoup ont pris du retard et certains sont échelonnés sur 2 ans, les résultats ne sont donc attendus que pour début 2014. Concernant les sujets de 2014, quelques-uns ont pu démarrer plus tôt (étude sur la préservation de la dynamique fluviale de la Loire, projection des ménages), pour les autres les cahiers des charges sont en cours d'élaboration. Le calendrier est bien suivi. Deux sujets sont à l'arrêt : l'observatoire de l'éco-taxe poids lourds qui au vu du contexte est abandonné (jusqu'à nouvel ordre), et l'étude sur l'accessibilité du Grand Dijon temporairement suspendue en période de réserve électorale.

- Présentation de l'application « sujet-études »

Cette application en cours de développement par le service informatique de la DREAL Bourgogne vise à être un outil centralisateur et dynamique de saisie et de suivi de la programmation des études. Il contribuera notamment à :

- Générer et mettre à jour le tableau de programmation
- Générer les sorties nécessaires (fiche SGAR, fiche centre de doc, article)
- Informer les personnes concernées (agent comptable, centre de doc, statisticien, etc.)
- Permettre une saisie aisée grâce à une interface pré-remplie et utilisant des menus déroulants essentiellement.

L'application devrait être déployée au premier trimestre 2014, afin de la mettre en œuvre sur la pré-programmation 2015.

Les services proposent que soit également ajouter la possibilité de mettre un lien vers les cahiers des charges des différentes études.

Un retour est fait sur la réunion DREAL/CEREMA qui s'est déroulée la veille (4 décembre 2013), et sur les changements à prévoir lors de la mise en place de ce nouvel établissement.

- **Thématique « Démographie – Logement »**

  - Projection de la population et des ménages (INSEE – David BRION)

Cette présentation porte sur la première partie de l'étude « Projection des ménages et besoin en logements » réalisée en 2 phases par l'INSEE.
Elle consiste à effectuer des simulations de l'évolution des populations par sexe et par âge à l'horizon 2030. Pour cela, la méthodologie consiste à s'appuyer sur un point de départ (1er janvier 2007), à faire varier les paramètres qui participent aux évolutions démographiques (fécondité, espérance de vie, migrations) et à vieillir la population. Sont ainsi obtenus 8 scénarios dont un scénario « fil de l'eau ». Il ne s'agit pas de prévisions mais bien de simulations.
Ainsi, en 2030 en Bourgogne la population en hypothèse haute (ie on considère une évolution à la hausse des paramètres espérance de vie, migration et fécondité) pourrait être de 1 832 100 hab, en scénario central de 1 724 900 hab et en hypothèse basse 1 622 200 hab. De plus, la simulation basée sur une hypothèse sans migration conduit à un nombre d'habitants en 2030 quasi identique à celui de 2010, il met en évidence le fort impact des migrations sur la croissance démographique de la Bourgogne.

À partir de ces résultats et de différentes hypothèses sur l'évolution des modes de cohabitation, des simulations sur l'évolution des ménages peuvent ensuite être élaborées. Selon le scénario central, la Bourgogne pourrait compter 44 000 ménages supplémentaires d'ici 2020. Les simulations sont également réalisées aux échelles départementales et infra-départementales.

Les réactions de l'assistance portent principalement sur des précisions concernant la mise en œuvre des différents scénarios et sur la construction des découpages infra-départementaux. Ces derniers ont été déterminés en suivant trois contraintes : une taille minimale de 50 000 habitants, une homogénéité démographique, et être regroupés selon des territoires de PDH. La 2e phase de ce travail (sur les besoins en logement) se fera à partir des travaux nationaux INSEE SOeS dont les résultats sont attendus pour le courant de l'année.

- **Point divers**

Un retour est fait sur l'application du processus qualité sur la programmation 2014, dans le cadre de l'écoute des bénéficiaires. Ce premier constat relève une bonne tenue du calendrier de programmation malgré le fait qu'il fut notablement avancé relativement aux années précédentes. Nous avons pu également noter l'augmentation du nombre de sujets proposés et par voie de conséquence, une bien meilleure prise en compte des besoins de chacun dans le dialogue de gestion. Néanmoins, il est rappelé qu'en cette baisse des crédits, nombre de ces propositions ne pourront être satisfaites.

La parole est donnée aux participants pour l'expression de leurs besoins et des améliorations nécessaires. Plusieurs souhaits sont remontés :

- Le besoin d'un appui sur les procédures de marchés publics : démarches, procédures juridiques, consultations, etc.
- Poursuivre l'organisation de présentations issues d'autres régions ainsi que des productions du CEREMA, proposer davantage de sujets portant sur les thématiques Transports et Environnement notamment
- Accéder au catalogue interministériel des études du SGAR http://www.bourgogne.gouv.fr/prefecture-de-bourgogne/etudes/catalogue-interministeriel-des-etudes
- Organiser des réunions régionales conjointes avec le réseau Planification sur des sujets intéressants pour les deux réseaux.
- Organiser une réunion dans un territoire plus central de la Bourgogne

Ces différents points seront, dans la mesure du possible, mis en œuvre sur les réunions de l'année 2014.

Conclusion

La prochaine réunion des études est programmée le **jeudi 20 mars 2013**.